



# La Poste

## Le 23 mars, tous en grève pour l'emploi, les salaires, les retraites, le service public

### **Les postières et postiers sont pleinement concernés par la journée interprofessionnelle unitaire de grèves et de manifestations du 23 mars**

La dégradation des conditions de travail, des salaires et de l'emploi touche l'ensemble des salariés du privé comme du public.

La sortie de crise passe par des mesures en faveur de l'emploi, des salaires et pensions, une fiscalité plus juste, des politiques publiques en faveur d'une relance économique respectueuse des impératifs écologiques.

C'est ce qu'on réaffirmé les organisations syndicales au niveau interprofessionnel en appelant à la mobilisation pour peser sur les rendez vous à venir dans un contexte où, concernant les retraites, le gouvernement renvoie à des discussions en avril et à un projet de loi pour septembre.

La Sécurité sociale, dont les retraites, est surtout victime de l'absence de recettes due à la crise capitaliste qui entraîne hausse du chômage, baisse de l'emploi et stagnation salariale.

La situation économique et sociale nécessite l'intervention convergente des salariés du public comme du privé, des retraités, des privés d'emplois, pour porter avec force leurs attentes et défendre leurs intérêts communs.

### **A La Poste, les organisations CGT, SUD, CFDT, CFTC appellent aussi dans un communiqué commun à faire du 23 mars 2010 une journée de lutte, de grèves et de manifestations.**

Elles dénoncent particulièrement le contexte social dégradé. Elles dénoncent les profondes restructurations dans tous les métiers qui ont modifié considérablement les conditions de travail et de vie des Postiers.

La Poste, Société Anonyme depuis le 1<sup>er</sup> mars, est dans une recherche effrénée de rentabilité financière.

Le moyen choisi est connu : exiger des salariés toujours plus avec de moins en moins de moyens

Les conséquences sont aussi toujours les mêmes pour les agents, augmentation du stress et souffrance au travail. Les fédérations syndicales dénoncent les suppressions d'emplois et exigent du recrutement externe.

La question des retraites est très sensible à La Poste en raison de la pyramide des âges, des bas salaires car entreprise à forte main d'œuvre d'où la faiblesse du niveau des pensions. Des dispositifs particuliers doivent également être mis en place pour une réelle reconnaissance de la pénibilité.

#### **Distribution**

Les luttes se multiplient aujourd'hui à la distribution. Pas un jour sans une lutte dans un ou plusieurs services ou départements.

Toutes portent le refus de la sécabilité, et donc le refus du travail gratuit et la nécessité d'emploi en nombre pour permettre d'assurer le service public dans des conditions de vie et de travail de qualité.

Les chiffres du CA montrent que La Poste a les moyens de satisfaire les revendications des postiers et que contrairement à ce qu'elle annonce, les chiffres du courrier ne sont pas si en baisse que ça et ne justifient en aucun cas le massacre de l'emploi.

#### **Partout, amplifions l'action**

## **Imposons une autre répartition des richesses à La Poste**

Le Conseil d'Administration du 11 mars a montré que les résultats financiers de La poste sont loin d'être mauvais. Contrairement à la campagne de catastrophisme développée, en 2009, ils sont du même niveau qu'en 2008 et même légèrement supérieurs.

**La CGT dénonce la manipulation des chiffres, sciemment organisée par la Direction, pour justifier le changement de statut de La Poste, l'ouverture et l'augmentation de son capital et peser sur l'état d'esprit des postiers pour qu'ils en rabattent sur leurs revendications.**

Ces résultats ont été obtenus au prix de suppressions d'emplois très importantes (8 833 en 2009 après les 7 660 de 2008), de restructurations, réorganisations de services se traduisant par une dégradation sans précédent des conditions de travail et que pour beaucoup le point de rupture est atteint, entraînant également un recul conséquent du nombre de bureaux de poste sur le territoire national.

**Il y a les moyens de répondre aux revendications. Les résultats réalisés et les 2,7 milliards annoncés doivent servir à cela.**

L'Etat doit renoncer au versement prévu du dividende sur les résultats de La Poste annoncé à 105 millions d'euros. Cette somme doit être versée aux postiers du groupe sous la forme d'une prime uniforme d'au moins 400 euros.

**La Poste annonce pour les postiers 221 €uros au titre de l'intéressement. C'est un point d'appui car si l'on y ajoute les 400 €uros ponctionnés indûment par l'Etat de par le dividende perçu, cela ferait 600 €uros. Ce serait un premier pas vers le 13<sup>ème</sup> mois. Ensemble exigeons notre dû.**

### **La CGT appelle les postiers :**

- à amplifier les nombreuses luttes en cours engagées depuis des semaines contre les réorganisations, restructurations incessantes, qui toutes concourent à la privatisation, entraînant la dégradation des conditions de travail et le mal vivre chez les postiers, la dégradation du service public,
- à continuer, avec la population et les élus à réaffirmer leur opposition à la privatisation de la poste dont l'avenir passe par le développement du service public postal et par la complémentarité de ses activités courrier, colis, bureaux de poste et activités financières,
- à exiger l'ouverture immédiate de négociations à La Poste sur les revendications en termes de salaires, d'emplois, de retraite, de conditions de travail, de garanties statutaires et collectives et de service public,
- à exiger un véritable dialogue social à tous les niveaux, l'arrêt de la répression et de la criminalisation de l'action syndicale, l'arrêt des sanctions, pressions, menaces de tous ordres mais l'attribution de plus de moyens et de droits individuels et collectifs pour les personnels et les organisations syndicales.

### **CHS CT**

L'ensemble des organisations syndicales de La Poste s'est adressé au Président de La Poste.

Elles continuent de dénoncer les conditions de mise en place des CHS/CT de droit commun. Si elles prennent acte des nouvelles compétences qu'auraient les CHS/CT, elles s'insurgent contre les périmètres que veut mettre en place La Poste. Passer de plus de 1.300 CHS/CT à moins de 200, c'est inacceptable. Ce serait les empêcher d'exercer l'ensemble de leurs responsabilités. Ce serait de nouvelles dégradations des conditions de travail et cela aura des conséquences graves sur la santé des postiers à terme.

Ce courrier commun a obligé La Poste à reporter le CTP prévu sur ce dossier. Cela doit permettre de poursuivre les négociations. La CGT invite les personnels à signer massivement la pétition pour exiger des CHS/CT de proximité.

**Pour l'emploi, les salaires, la retraite et les services publics : faisons converger les luttes par une puissante grève des postiers le 23 mars 2010**